

Monsieur Emmanuel Macron
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 PARIS

*Direction des relations extérieures
& Cabinet du Maire*

Réf : 2019/01-06

À Échirolles, le 30 janvier 2019

Objet : Transmission des cahiers de doléance mis en place à Échirolles (Isère)

Monsieur le Président de la République.

Par l'entremise du Préfet de l'Isère, représentant de l'État dans notre département, Monsieur Lionel Beffre, je me permets de vous faire parvenir les cahiers de doléance papier et numériques recueillis du 21 décembre dernier au 31 janvier à Échirolles, commune de 36 000 habitant-es dont je suis le maire.

Les nombreux citoyen-nes que j'ai croisés ou qui se sont exprimés ont manifesté le souhait partagé que ces contributions, témoignages, doléances soient transmis à la Présidence de la République et au gouvernement avant la fin du grand débat national. Je me sens qui plus est, en tant qu'élu de la République, pleinement engagé par les propos et besoins exprimés par les habitant-es d'Échirolles, dont je me fais ici le porte-parole.

1 / 3

S'ils sont bien conscients que toutes les attentes exprimées ne peuvent être satisfaites, les citoyen-nes nous montrent, par leurs témoignages précis, qu'ils attendent des réponses étayées, argumentées, des mesures fortes sur un certain nombre de questions de société majeures : un pouvoir d'achat renforcé, une fiscalité plus juste, des moyens accordés aux services publics, un coût de la vie revu à la baisse, des transports et des mobilités accessibles à tous, ou encore la nécessité d'une réelle transition écologique au regard de l'urgence climatique.

Les attentes exprimées par les citoyen-nes exposent également clairement un besoin de revoir la méthode et les objectifs mis en œuvre par l'État dans les nombreux processus de réorganisation des services publics en cours. Ces doléances sont aussi bien exprimés par les maires ruraux que dans des agglomérations urbaines comme celle de Grenoble-Alpes Métropole.

Un habitant de ma commune a écrit : « *Les services publics sont la seule richesse des classes populaires* ». Comment exprimer plus justement l'enjeu de préservation des services publics locaux et l'urgence sociale à laquelle nous devons faire face ?

Je me permets d'insister auprès de vous, ainsi qu'a pu l'exprimer l'association des Maires de France, sur le rôle essentiel des collectivités locales, et plus particulièrement, l'échelon de proximité que représentent les communes. Nos concitoyens sont d'ailleurs plus des trois quarts à rappeler spontanément leur attachement à la commune et à son rôle. Ce lien singulier est tel que la commune incarne bien souvent la « *petite patrie* » de ses habitant-es, comme une sorte de prolongement de la République.

Les maires et les présidents d'intercommunalité sont par ailleurs, vous le savez, des acteurs cruciaux du développement économique des territoires. Ils assument, à eux seuls, plus de 60 % de l'investissement public local et 45 % de l'investissement public national.

Au-delà de cette dimension importante, ils contribuent chaque jour à l'organisation de la vie locale, au recueil des besoins et des attentes comme cela a été le cas tout au long de ces dernières semaines.

Les élu-es et les citoyen-nes perçoivent aujourd'hui qu'il existe une crise de confiance entre l'État et les collectivités. Nous ne pouvons nier ou ignorer ce sentiment de défiance et de rejet vis à vis de nos institutions. Un double mouvement s'esquisse: recentralisation des moyens d'une part, multiplication des urgences et accroissement des besoins locaux, de l'autre. Au cœur de ce paradoxe, la commune est mise en tension et son image se trouve parfois abîmée au regard du sentiment d'impuissance ressentie par un certain nombre d'élu-es locaux.

Les restrictions budgétaires imposées aux collectivités ont impliqué des mutations de notre service public touchant directement l'organisation communale : la réforme des rythmes scolaires avec de nouvelles responsabilités aux communes ; la tranquillité publique et son rôle renforcé ou la nécessaire maîtrise des projets, pour ne citer que ces quelques exemples. Ce processus de transfert de charges de l'État vers les communes s'accompagne d'une raréfaction des ressources publiques qui oblige les communes à s'adapter, à mutualiser ses services et innover pour maintenir la qualité du service public.

Je ne peux que vous inciter à mieux prendre en compte la place des maires dans notre pays, parce que nous sommes au contact quotidien des habitants. Il est donc aussi important de mettre les moyens nécessaires pour restaurer l'image de la commune comme maillon à part entière de la vie démocratique de notre pays.

Enfin, je me permets d'insister sur les questions – importantes – de démocratie locale. Dans la commune d'Échirolles, nous avons mis en place dès 2004, à travers une charte de la participation habitante, un processus d'inscription à l'ordre du jour du conseil municipal ou même de consultation sur toute question d'intérêt local dès lors qu'un certain nombre de signatures est atteint. Ce type de démarche devrait, toutes choses égales par ailleurs, guider une réflexion conduite à l'échelle gouvernementale sur les possibilités de consulter plus régulièrement les Français sur les grandes questions qui les concernent.

Je suis persuadé de l'intérêt que vous porterez à notre démarche, en vous demandant d'entendre et de prendre en compte ces interventions citoyennes compilées dont je me fais, ici, le porte-parole auprès de vous.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma parfaite considération.

Renzo SULLI

Maire d'Échirolles

Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole

